

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 18 mars 2011

Convocation du 11 mars 2011

Conseillers en exercice :11

L'an deux mil onze, le 18 mars à dix huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Bussac-Forêt assemblé en session ordinaire sous la présidence de Mme MATTIAZZO Lise, Maire.

Présents : Madame Lise MATTIAZZO, Monsieur Laurent DEFAYE, Monsieur Jean-Pierre RABEYRIN, Monsieur Serge NAUD, Madame Isabelle LEON, Monsieur Thierry BOURGEIX, Madame Marie-Christine REDHEUIL, Monsieur Jean-François LOIZILLON, Madame Marie-José LABOUBEE, Monsieur François DUPUY, Monsieur Olivier COUREAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre RABEYRIN

Ordre du jour :

- Approbation de l'Avant Projet Définitif de l'aménagement d'une chaufferie bois et d'un réseau collectif de chaleur.
- Modification du tableau des effectifs : création de postes
- Election délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Saye du Galostre et du Lary
- Compte rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de compétences au titre de l'article L.2122-22 du CGCT
- Compte rendu des commissions et réunions diverses
- Informations – Questions diverses

Adoption des Procès-verbaux des séances du 17 février et du 10 mars 2011

M. DEFAYE demande que soit ajouté au compte rendu du Conseil Municipal du 17 février 2011 la phrase suivante qu'il avait prononcée lors de cette séance :

"la commande d'un dispositif différentiel retardé à la salle des fêtes a été faite auprès de l'entreprise FRADON conformément aux recommandations de l'APAVE. La date des travaux a été fixée avec EDF au 4 mars 2011"

Mme LEON demande à rectifier la phrase relatant ses propos en questions diverses et souhaite qu'elle soit remplacée par : "la commune fera un pot pour Mme ANDRIEUX et le club de Football fera un pot pour Mme ANDRIEUX. "

Mme MATTIAZZO propose l'acquisition d'un dictaphone pour éviter tout litige sur l'interprétation des propos tenus durant les séances du Conseil Municipal. Quelques élus craignent que les comptes rendus soient de ce fait trop long.

Après ces rectifications, les procès-verbaux des deux séances précédentes sont adoptés.

I – Approbation de l'Avant Projet Définitif de l'aménagement d'une chaufferie bois et d'un réseau collectif de chaleur.

➤ délibération 2011-03-18/1

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de construction d'une chaufferie collective fonctionnant au bois déchiqueté et la réalisation d'un réseau de chaleur.

Elle présente l'avant-projet préparé par le bureau d'étude A INGENIERE qui s'établit à 554 550 € HT (619 700 € HT avec options) en exposant les caractéristiques techniques retenues en fonction du dimensionnement des installations.

Le projet initial d'un montant de 462 574 € est revu à la hausse.

MM. RABEYRIN et BOURGEIX demandent si le "temps de retour" avec et sans subvention a été recalculé. Mme le Maire indique que non.

Mme le Maire explique qu'en raison d'une baisse sur le rendement du réseau de chaleur les logements presbytère ne seront pas rattachés au réseau. Par ailleurs, l'école maternelle, le magasin VIVAL et le salon de coiffure seront mis en instance. Le principe d'une chaudière gaz d'appoint est retenu.

Le début de travaux est fixé au mois de juin 2011 après la fête locale.

Mme le Maire présente à titre indicatif les aides potentielles du FREE (Conseil Régional et Ademe) et du Conseil Général qui s'élèveraient à 267 394 €.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces de ce dossier, le conseil municipal s'exprime au travers d'un vote à bulletin secret.

Pour : 6
contre : 4
blanc : 1

- L'Avant projet définitif tel que présenté est adopté

- Madame le Maire est autorisée à signer tous les documents nécessaires à la passation et à l'exécution du marché.

II – Modification du tableau des effectifs : création de postes

➤ délibération 2011-03-18/2

Mme Le Maire propose au Conseil Municipal de créer, au tableau des effectifs, les emplois suivants, afin de permettre les avancements de grade ou promotion interne et de répondre aux besoins des services :

- un poste de Rédacteur Chef
pour : 10
contre : 1
- un poste d'Adjoint technique Principal de 2ème classe
pour : 11
contre : 0
- un poste de Rédacteur principal
pour : 6
contre : 5

- un poste d'Adjoint du patrimoine de 1ère classe
Mme le Maire expose les missions dévolues à un adjoint du patrimoine 2ème classe et un adjoint du patrimoine 1ère classe
pour : 7
contre : 4

Les emplois seront créés à compter du 1er mai 2011

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de ces dossiers.

III – Election délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Saye du Galostre et du Lary

➤ délibération 2011-03-18/3

Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'élire un délégué suppléant pour représenter le Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Saye du Galostre et du Lary conformément à ses nouveaux statuts, ce que confirme M. DEFAYE délégué au Syndicat.

Madame Marie-José LABOUBEE, qui s'est portée volontaire, est élue, à l'unanimité, déléguée suppléante au sein du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Saye du Galostre et du Lary

IV– Compte rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de compétences au titre de l'article L.2122-22 du CGCT

Madame le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations de compétences :

- Signature avec le Communauté des Communes de la Haute Saintonge de la convention 2011 de mise à disposition de salariés dans le cadre du chantier d'insertion « La Haute Saintonge Fleurie». L'équipe du chantier d'insertion interviendra dans la commune pour des travaux de fleurissement et d'aménagement des espaces paysagers.
- Signature avec le Conseil Général d'une convention concernant l'entretien des plantations et des espaces verts sur le domaine public routier départemental (route de Bedenac).
- Signature d'une convention de travaux avec le Conseil Général pour les travaux d'aménagement de la Route Départementale n°145. Les travaux consistent en l'amélioration du virage côté droit en direction de Bédenac et en l'aménagement d'un trottoir côté gauche devant les constructions nouvelles.

V - Compte rendu des commissions et réunions diverses

1- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Saye du Galostre et du Lary

M. DEFAYE informe les membres du Conseil Municipal qu'à la suite de la refonte des statuts du Syndicat, la participation des communes adhérentes a été revue en fonction du linéaire de berges. Les évolutions constatées seront lissées sur une période de 5 ans.

Ainsi, la participation de la commune de Bussac-Forêt passera progressivement de 4 092,71 € en 2010 à 6 143,17 € en 2015.

M. DEFAYE précise que la réunion portant sur le budget se tiendra prochainement 3/6

2- Compte rendu de la commission des Bâtiments / aménagement du 5 mars 2011

1. Électrification du portail des services techniques: *Le devis de M. TAILLEUR de 2695,93 € : avis favorable*

2. Travaux mairie:

- Cloison : Le devis de M. PICQ de 1.897,07 € : avis favorable

- Peinture (murs et plafonds): *Le devis de M.MARRAUD de 3 938,00 € : avis favorable*

- Plafond : le devis de CORBELLON de 4544,80 € : avis favorable

- Éclairage de la salle du conseil: *2 devis ont été demandés : le devis le moins élevé sera retenu*

3. Salle des fêtes :

A prévoir : Boitier urgence à l'extérieur

Chauffage : le devis de M. TAILLEUR est de 4 996,95 €

4. Place du champ de foire

Rideaux : le colori retenu est le n°25.11.16.120 (couleur beige)

Le devis de "Sud Menuiserie" : 3 377,50 €

Le devis de "Société Rieux " : 3 220,83 €

Le devis le moins élevé sera retenu

5. Local Chasse :

Mettre en urgence un verrou au placard Archives

Placard sous évier, plan de travail, étagère télévision : Devis sollicités auprès de M. PICQ

Prévoir l'acquisition d'une hotte aspirante, d'un tableau d'affichage extérieur, un placard métallique (rangement de la vaisselle)

Prévoir l'acquisition d'un cumulus pour le local découpe

Toutes ces demandes seront à valider par le conseil municipal

L'aménagement du local découpe : les travaux des tringles et supports seront remboursés à l'ACCA sur présentation des factures.

6. APAVE: *dans les rapports de la société APAVE il convient de lister toutes les demandes formulées par cet organisme. Des devis seront demandés.*

Le Conseil Municipal accepte l'ensemble des propositions de la commission et décide d'attribuer à M. TAILLEUR les travaux d'électricité de la salle du conseil et à M. FRADON les travaux de chauffage à la salle des fêtes.

3- Réunion des associations du 4 mars 2011

Organisation de la fête locale

M. Dupuy propose le planning définitif des animations de la fête locale des 10 / 11 / 12 / 13 juin 2011.

PROGRAMME

Vendredi 10 juin

17H00 : Jeux pour enfants au stade

(3 jeux : prévoir le matériel pour tir à la corde, course à l'œuf, ballon)

→tennis : 2 personnes ; conseil municipal : 3 ; gym : 1, club les bruyères : 1 ;

arcbf :1

20h00 : loto inter associations

Samedi 11 juin

14h30 : concours de pétanque au stade

14h30 : course cycliste enfants- circuit idem 2010

(Barrières + signaleurs)

remise des récompenses à 16h00 avec un goûter offert par le club

19h00 : apéritif concert ouverture de la fête (animation bandas)

(Invités : les forains, associations, gendarmerie, pompiers,..)

20h30 : théâtre à la salle des fêtes

(Prévoir de nettoyer la salle après et de sortir l'ensemble des chaises)

Dimanche 12 juin

8h00 : concours de pêche à l'étang

(Barrières)

10h00- 18h00 : expo collectionneur + bourse échange

(Arrivée des collectionneurs dès 6h00)

15h00-18h00 : maquillage gratuit pour enfants – local matières et couleurs

lundi 13 juin

8h00 : brocante sur la place salle des fêtes

(barrières + barrer la route entre poste et salle des fêtes)

16H00 : course trottinettes au stade

23h00 : feu d'artifice + majorettes

fanfare (voir Mme le Maire)

Prendre contact avec l'amicale des pins pour programme des concours à valider.

Buvette sur la fête : contacter Mme PAGE

Pendant les trois jours, restauration assurée par l'ACCA (voir pour location des tivolis + tables + bancs)

-prévoir barbecue

Réserver la salle de la gare pendant les trois jours pour l'ACCA

Vérifier la friteuse qui est stockée dans le local de la gare

M. BOURGEIX précise que le prix de location du tivoli est de 300 € et M. DUPUY indique que celui-ci sera financé par le Comité des fêtes

M. RABEYRIN souligne qu'un arbre gêne éventuellement la pose du Tivoli. Les élus iront voir sur place pour envisager un éventuel déplacement.

Il est en outre précisé que:

- le Petit théâtre s'est engagé à ranger les tables à l'issue de leur représentation.
- la course de trottinettes est maintenue et sera ouverte à tous les enfants de moins de 14 ans.
- l'apéritif sera composé d'une sangria et de tapas vendus par l'association de la chasse si celle-ci le souhaite.

M. DUPUY se propose de rencontrer une autre association pour la tenue de la buvette.

VI. Informations- questions diverses

M. DEFAYE informe que l'assemblée générale des collectionneurs s'est tenue le 5 mars 2011.

Mme le Maire informe que le Conseil Général a attribué une subvention à la commune d'un montant de 3 292 € pour la restauration de la toiture de l'église.

Elle indique que le SDIS 17 organisera un tournoi de football au stade de Bussac-Forêt le 28 mai 2011. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide que la commune participera à cette manifestation en offrant le vin d'honneur.

Mme le Maire informe du recrutement d'un personnel en contrat aidé (C.U.I) affecté au service technique.

Mme le Maire présente la demande de Mme MARIAGE qui souhaite faire l'acquisition d'une partie de la parcelle communale située au lotissement les Vergnes. Sur ce point, le Conseil Municipal donne son accord de principe.

Mme le Maire informe que la coiffeuse, Mme LARREUR, propose de racheter les murs de son local de coiffure.

Le Conseil Municipal souhaite se donner le temps de la réflexion avant d'exprimer son avis sur un accord de principe et se prononcera lors d'une prochaine séance.

M. RABEYRIN présente deux devis de l'ESAT concernant l'entretien des espaces verts d'un montant annuel de 13 111,51 € et l'élagage des érables situés au bord de l'étang d'un montant de 370,76 €. Ces deux devis sont acceptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Il pose la question du rachat des suspensions qui ont été volées l'année dernière. La société CIC propose des modèles à 87,77 € HT. Il faudrait remplacer 10 suspensions. Le Conseil Municipal sera amené à se prononcer à la prochaine séance.

Il informe que la jardinerie SEURIN a fait parvenir un chèque-cadeau de 36,54 €.

M. RABEYRIN signale également que Mme BASSINY souhaite continuer le jardin des écoles et demande une participation de la commune à hauteur de 80 € pour l'achat de petits matériels. Mme le Maire souhaite que cette demande soit formulée par écrit au Conseil des Ecoles.

M. RABEYRIN informe que le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime a transmis le compte-rendu du comité syndical et des activités de bureau ainsi que le bilan hydrogéologique. Ces documents sont consultables en mairie sur simple demande.

Mme LEON indique qu'un devis pour la sortie des classes de CM au Futuroscope a été établi pour un montant de 5 639 €.

La séance est levée à 20h15

Récapitulatif des délibérations

2011-03-18/1 : Approbation de l'Avant Projet Définitif de l'aménagement d'une chaufferie bois et d'un réseau collectif de chaleur.

2011-03-18/2 : Modification du tableau des effectifs : création de postes

2011-03-18/3 : Election délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Saye du Galostre et du Lary

SIGNATURES

MATTIAZZO Lise

DEFAYE Laurent

RABEYRIN Jean-Pierre

NAUD Serge

LEON Isabelle

BOURGEIX Thierry

REDHEUIL Marie-Christine

LOIZILLON Jean-François

LABOUBEE Marie-José

DUPUY François

COUREAU Olivier